



Archéologie des enceintes urbaines en Lorraine et en Alsace du XII^e au XV^e siècle : premiers résultats d'un programme de recherche

Yves HENIGFELD et Amaury MASQUILIER, coordinateurs du projet, au nom du collectif de recherche¹

Cette contribution correspond à la présentation des premiers résultats d'un projet collectif de recherche (PCR) ayant pour thème l'archéologie des enceintes urbaines et de leurs abords en Lorraine et en Alsace du XII^e au XV^e siècle.

1. Le projet et ses objectifs

1.1. Un projet interinstitutionnel et interrégional

Ce projet est né en 2003 de la volonté de favoriser les échanges interinstitutionnels entre des chercheurs travaillant de façon cloisonnée sur la question des enceintes urbaines médiévales dans une zone géographique recouvrant deux espaces régionaux.

Il avait pour ambition de valoriser, de comparer et de synthétiser le résultat de travaux, principalement fondés sur des données archéologiques issues de fouilles préventives récentes et inédites, complétées, le cas échéant, par des relevés micro-topographiques et architecturaux, et de les confronter avec d'autres sources documentaires (écrites et iconographiques).

Ce groupe de travail était composé d'une vingtaine d'archéologues et d'historiens de l'Institut national de Recherches archéologiques préventives (INRAP), du Laboratoire d'Archéologie médiévale de l'Est (UMR 7002) de l'Université Nancy 2, des services d'Archives municipales de Strasbourg et de Colmar, du Service régional de l'Inventaire (SRI) de Lorraine et du Pôle d'Archéologie interdépartemental rhénan de Sélestat (PAIR).

Au rythme moyen de cinq séminaires annuels, les membres du collectif se sont régulièrement rencontrés de 2003 à 2006 afin d'élaborer un projet commun débouchant sur l'élaboration d'études monographiques et thématiques.

1.2. Le cadre chronologique et géographique

Telles qu'elles étaient définies dans les attendus du projet, les limites chronologiques devaient, à l'origine, s'étendre du XI^e au XV^e siècle. Devant l'absence d'informations archéologiques concernant le XI^e siècle, la limite haute de l'étude a été ramenée au XII^e siècle. La limite basse a, quant à elle, été arbitrairement arrêtée au XV^e siècle. De fait, les fortifications bastionnées et la question du démantèlement des fortifications médiévales ont été exclues du champ de l'étude.

D'un point de vue géographique, le choix d'étudier les enceintes urbaines en Lorraine et en Alsace s'expliquait avant tout par des raisons conjoncturelles. Il résultait en effet de relations privilégiées entre les archéologues des deux régions. D'un point de vue scientifique, ce choix se justifiait également par la volonté de confronter les résultats archéologiques obtenus dans une zone de transition politique et culturelle. Bien évidemment, les limites administratives des régions actuelles ne recouvrent pas précisément les frontières historiques, fluctuantes selon la période considérée.

1.3. Les villes étudiées

Après un dépouillement de la bibliographie régionale, il ressortait, en première analyse, qu'une centaine de sites avaient fait l'objet d'une ou de plusieurs interventions archéologiques entre 1986 et 2005, ces dernières étant réparties dans trente-neuf agglomérations, dont dix-sept en Alsace et vingt-deux en Lorraine. Cette enquête documentaire a par ailleurs mis en lumière un déficit évident de

¹ Membres du collectif : Isabelle DECHANEZ-CLERC, PAIR (INRAP Grand-Est nord jusqu'en septembre 2005) ; Hélène DUVAL, INRAP Grand-Est nord, LAMEst ; (UMR 7002) ; René ELTER, INRAP Grand-Est nord ; Ivan FERRARESSO, Université Nancy 2, LAMEst (UMR 7002) ; Franck GAMA, INRAP Grand-Est nord, CITERES, LAT (UMR 6173), Tours ; Laurent GEBUS, INRAP Grand-Est nord ; Gérard GIULIATO, Université Nancy 2, LAMEst (UMR 7002) ; Jacques GUILLAUME, CNRS, LAMEst (UMR 7002) (SRI de Lorraine jusqu'en octobre 2004) ; Yves HENIGFELD, INRAP Grand-Est sud, LAMEst (UMR 7002) ; Sébastien JEANDEMANGE, INRAP Grand-Est nord ; Jacques KOCH, INRAP Grand-Est sud, UMR 7044 ; Charles KRAEMER, Université Nancy 2, LAMEst (UMR 7002) ; Philippe KUCHLER, INRAP Grand-Est sud, LAMEst (UMR 7002) ; Jean-Denis LAFFITE, INRAP Grand-Est nord ; Renée LANSIVAL, INRAP Grand-Est nord, LAMEst (UMR 7002) ; Francis LICHTLÉ, Archives municipales de Colmar ; Amaury MASQUILIER, INRAP Grand-Est nord, LAMEst (UMR 7002) ; Bernhard METZ, Archives municipales de Strasbourg ; Nicolas MEYER, INRAP Grand-Est nord, UMR 7044, Strasbourg ; Cédric MOULIS, Université Nancy 2, LAMEst (UMR 7002) ; Richard NILLES, INRAP Grand-Est sud ; Fabrice REUTENAUER, Université Marc Bloch, Strasbourg 2 ; Pascal ROHMER, INRAP Grand-Est sud ; Bruno SCHOESER, bénévole (Strasbourg) ; Laurent VERMARD, INRAP Grand-Est nord, ARTEM (UMR 7002) ; Maxime WERLÉ, PAIR, UMR 7044, Strasbourg (INRAP Grand-Est sud jusqu'en septembre 2005).

publications, caractérisé par le faible nombre de travaux de synthèse et d'études monographiques, les données étant, le plus souvent, publiées sous forme de notices.

Compte tenu de l'importance quantitative du potentiel documentaire, il paraissait inévitable de restreindre le nombre de villes à étudier, en opérant une sélection fondée sur le nombre d'opérations par ville, sur la qualité des informations archéologiques et sur leur représentativité géographique. D'autres critères, plus subjectifs, comme la possibilité de fédérer plusieurs chercheurs sur une même ville, ont parallèlement influé sur le choix des agglomérations à traiter.

En revanche, les villes nécessitant un investissement trop important et pour lesquelles il existait déjà plusieurs articles de synthèse, comme Strasbourg, Metz ou Nancy, ont, d'emblée, été écartées du corpus. Au terme de cette première enquête sur l'état de la documentation, le nombre d'enceintes urbaines sélectionnées s'élevait à dix-huit, dont six villes alsaciennes (Haguenau, Kaisersberg, Molsheim, Ribeauvillé, Sélestat et Thann) et douze agglomérations lorraines (Commercy, Épinal, Liverdun, Mirecourt, Neufchâteau, Saint-Avold, Saint-Mihiel, Sarrebourg, Sarreguemines, Vaucouleurs, Verdun et Vic-sur-Seille) (fig. 1). Chaque département est représenté par deux ou trois villes, à l'exception toutefois de la Meurthe-et-Moselle, évoquée par une seule agglomération.

Si on prend le critère de la surface maximale enclose à la fin du Moyen Âge, le choix s'est majoritairement porté sur des villes de dimension moyennes (entre 10 et 50 ha) au détriment des petites (entre 1 et 10 ha) et des grandes agglomérations (> 50 ha). Les localités de très petites dimensions (< 1 ha) sont, en revanche, absentes du corpus étudié.

1.4. La problématique

La problématique était principalement orientée selon deux directions. La première était de caractériser l'enceinte et ses composantes par une approche thématique concernant la construction et la défense. La seconde était de traiter de l'impact des fortifications sur la ville, afin de rompre avec une tradition historiographique dans laquelle la question des abords immédiats était, le plus souvent, négligée. À terme, le traitement de ces deux axes de recherche avait pour ambition de répondre à des questions d'ordre historique portant sur les origines, la chronologie et les modalités de développement des systèmes défensifs en Lorraine et en Alsace. Un des principaux effets recherchés était de relever d'éventuels points communs ou différences dans cette zone d'Entre-Deux, partagée entre le Royaume de France et l'Empire germanique.

2. Les principaux résultats

Au terme de quatre années d'échanges réguliers et fructueux, on peut considérer que l'objectif de départ qui était de proposer un bilan des connaissances et de renouveler l'approche des enceintes médiévales en Alsace et en Lorraine a été atteint.

Ces travaux ont concrètement débouché sur la réalisation d'un manuscrit de publication qui devrait faire l'objet d'un numéro spécial de la *Revue archéologique de l'Est*. L'ouvrage sera subdivisé en trois parties, la première étant consacrée à la présentation d'un historique des recherches, à un bilan des connaissances et un état des sources documentaires à notre disposition, la seconde à deux études synthétiques portant sur la caractérisation de l'enceinte et de ses abords et la dernière aux dix-huit villes retenues dans le cadre du projet de départ.

Il est bien évidemment difficile de présenter et commenter ici l'ensemble des résultats obtenus à l'issue de ce programme de recherche. On peut toutefois tenter de dégager les principaux apports de cette enquête qui sont, en premier lieu, scientifiques, mais aussi méthodologiques.

2.1. Les apports méthodologiques

Une des premières questions qui s'est posée pour la constitution des études monographiques a été de créer un outil de travail suffisamment performant pour traiter l'ensemble des informations obtenues. Ce problème a été heureusement surmonté grâce à l'élaboration d'une grille d'analyse commune et transposable à l'ensemble des sites étudiés. Sa principale utilité a été d'uniformiser la présentation des données et d'alimenter des tableaux de synthèse destinés à faciliter la réalisation des études thématiques.

De la même façon, il paraissait indispensable de renouveler les plans de villes médiévales par un travail de normalisation graphique grâce à l'élaboration d'une charte. L'option a été prise de présenter les composantes de l'enceinte médiévale sur des fonds cadastraux actuels à 1/5000, voire à 1/10000 pour certaines villes très étendues, en lieu et place des matrices cadastrales du début du XIX^e siècle habituellement utilisées. Elle a permis de géo-référencer de façon précise les vestiges, qu'ils soient conservés ou non, en distinguant le certain de l'incertain, et en corrigeant les éventuelles erreurs figurant sur des plans plus anciens. C'est ainsi que les superficies indiquées dans l'atlas des villes d'Alsace de F.-J. Himly, qui sert de référence depuis 1970, se sont révélées erronées. Cette base documentaire, comprend par ailleurs une nouvelle cartographie du réseau urbain médiéval en Lorraine et en Alsace, renouvelant ainsi les cartes antérieurement éditées, souvent incomplètes ou partielles.

L'effort a par ailleurs porté sur l'élaboration d'un glossaire du vocabulaire architectural destiné à être utilisé par l'ensemble du collectif, en partie fondé sur les ouvrages existants, comme celui de Pérouse de Montclos (1972).

La concrétisation de ce projet a, enfin, été l'occasion de réunir, sur un système de gestion de base de données, une bibliographie régionale abondante et insoupçonnée composée de près d'un millier de titres qui, même si elle est principalement formée de notices, n'en constitue pas moins un outil de travail appréciable.

2.2. Les apports scientifiques

Les différentes approches envisagées, qu'elles soient monographiques ou thématiques apportent chacune, leur lot d'informations.

2.2.1. Les études monographiques

Le premier intérêt de ce projet a été de réunir et de présenter, selon un système normalisé, l'essentiel des informations disponibles sur les dix-huit villes étudiées. Pour chacune d'elles, il a été possible de proposer un état aussi complet que possible de la question et de mettre en perspective un certain nombre de résultats inédits.

À l'exception de Haguenau et de Verdun, qui se distinguent des seize autres villes par leurs dimensions et par leurs statuts de ville impériale pour la première et de ville épiscopale pour la seconde, il s'agit principalement d'agglomérations de dimension moyenne ou modeste.

Sans revenir dans le détail sur l'intérêt de chaque étude, il va de soi que la reprise systématique des données anciennes confrontées aux résultats issus des fouilles archéologiques récentes a eu pour principal effet de contribuer à un renouvellement sensible des connaissances à l'échelle locale.

Parmi les résultats obtenus, il convient de mentionner, à titre d'exemple, la mise en évidence, à Sarrebourg (Moselle), d'une enceinte maçonnée du XII^e siècle jusqu'alors attribuée à l'époque antique, ou d'un mur d'enceinte insoupçonné à Ribeauvillé (Haut-Rhin), dont la datation a permis de réviser la chronologie du doublement du système défensif de la ville médiévale.

Le recours à de nouvelles méthodes d'investigations comme l'archéologie du bâti, appliquée à plusieurs ouvrages défensifs constitue par ailleurs un apport appréciable qui permet de rompre avec l'approche monumentale telle qu'elle a été pratiquée jusqu'à une période récente.

Ces études monographiques, qu'il serait vain de détailler une à une dans le cadre de cette présentation sommaire, constituent par ailleurs une nouvelle base documentaire qui a permis d'alimenter, au moins partiellement, les chapitres thématiques.

2.2.2. Les études synthétiques

Le second apport de ce travail collectif a été de proposer une approche synthétique répondant à la problématique de départ orientée, en premier lieu, sur la question de l'enceinte urbaine et de ses composantes et, en second lieu, sur celle, souvent ignorée, de ses abords.

Elle a non seulement permis de mesurer la diversité des techniques de construction et de caractériser le système défensif dans sa dimension architecturale, militaire et culturelle, mais aussi d'examiner son impact physique sur son environnement immédiat.

Cette double approche, fondée non seulement sur le corpus des villes étudiées, mais aussi sur des données empruntées à des agglomérations régionales étudiées par ailleurs, a conduit à répondre à des questions chronologiques et à dégager des points communs ou des spécificités régionales, qu'il convient d'évoquer sommairement, en particulier pour ce qui concerne la question de l'enceinte et de ses composantes.

2.2.2.1. L'enceinte et ses composantes²

Les matériaux de construction et leur mise en œuvre

Les chantiers de construction sont dans la grande majorité des cas, approvisionnés par des matériaux prélevés localement, quel que soit le type de roches disponible.

En Lorraine, il s'agit, le plus souvent, de calcaires provenant des côtes de Meuse ou de Moselle ou de grès pour les villes situées sur le versant occidental des Vosges.

En Alsace, les grès issus du massif vosgien prédominent, même si, dans les zones de contact géologique, les approvisionnements associant plusieurs roches et plusieurs types de matériaux sont plus fréquents. Dans les villes de la plaine d'Alsace éloignées des zones d'extraction de pierre (Benfeld, Haguenau, Sélestat et Strasbourg), la brique constitue le principal matériau de construction. En revanche, son emploi reste totalement marginal en Lorraine.

Les opérations archéologiques préventives récentes ont par ailleurs accru nos connaissances sur la mise en œuvre des matériaux et sur les techniques de construction. Dans les deux régions, les systèmes de fondation rencontrés ont été mis en rapport avec la nature des sous-sols. Le recours à des fondations sur pilotis reste assez exceptionnel que ce soit en Lorraine (Sarrebourg et Verdun) ou que ce soit en Alsace (Haguenau et Strasbourg). Ce système est apparemment limité à des enceintes

² Ce texte est en grande partie inspiré des conclusions de la contribution de Ivan Ferrarosso et de Maxime Werlé, coordinateurs de la synthèse consacrée à l'enceinte et ses composantes (*In* : Henigfeld, Masquillier 2006 : 619-684).

implantées sur des sous-sols alluviaux humides, bordées par des fossés en eau ou par des cours d'eau.

Les murs sont généralement formés de deux appareils de revêtement couvrant une fourrure, les parements externes présentant fréquemment un fruit ou, exceptionnellement, un empattement (en Lorraine, sur des tours à Épinal, Liverdun, Neufchâteau et Saint-Mihiel).

Quelle que soit la pierre employée, les enceintes maçonnées sont habituellement édifiées au moyen de moellons et/ou de gros moellons, l'emploi de cailloux et de galets étant largement secondaire. Ces matériaux de construction sont placés en appareil réglé en Lorraine, en appareil réglé, assisé ou irrégulier en Alsace.

L'utilisation des pierres à bossage rustique pour certains niveaux de soubassement (Rosheim et Strasbourg), pour un très grand nombre de chaînages d'angle de portes et de tours ainsi que pour des encadrements de baies est une des principales particularités des enceintes urbaines alsaciennes. Cette spécificité, pour laquelle il n'existe aucun équivalent à l'ouest des Vosges, témoigne peut-être de l'appartenance de l'Alsace à l'aire d'influence rhénane, où cette technique constructive est répandue. À l'inverse, le renforcement de systèmes défensifs préexistants au moyen de contre-murs n'est signalé qu'en Lorraine et peut, par conséquent, être éventuellement interprété comme une spécificité régionale (Épinal, Sarrebourg et, dans une moindre mesure, Mirecourt), même si un cas similaire est attesté à Fribourg-en-Brisgau en Allemagne.

Dans le domaine de la défense

En Lorraine comme en Alsace, le plan des places fortes est globalement irrégulier. Il est marqué par les brisures que représentent les lignes défensives. Dans la plupart des cas, il est adapté au relief et à l'hydrographie, dont on cherche à tirer profit. Mais c'est le mur, associé au fossé, qui constitue le principal obstacle de franchissement. En Alsace, près d'un quart des villes médiévales présentent la particularité d'être partiellement ou entièrement dotées, dans le courant du bas Moyen Âge, d'une deuxième ligne de défense (braie ou fausse-braie, associée au fossé) enveloppant l'enceinte principale.

L'archéologie renvoie par ailleurs une image extrêmement hétérogène des murs d'enceinte, leur épaisseur variant considérablement d'un cas à l'autre. Il semble toutefois, sans que l'on puisse s'expliquer pourquoi, que les enceintes alsaciennes, épaisses en moyenne de 1,40 m environ, soient moins puissantes que les enceintes lorraines, dont l'épaisseur moyenne approche les 2 m. Dans les deux entités géographiques, la hauteur des murs est généralement comprise entre 8 et 10 m, culminant parfois à près de 12 m.

Le fossé, alimenté par une dérivation d'un cours d'eau ou non, est variable dans son profil (à fond plat ou en « V »), dans sa largeur (le plus souvent entre 10 et 20 m) et dans sa profondeur. Les murs de contrescarpe maçonnés paraissent plus précoces en Lorraine qu'en Alsace, où les contrescarpes étaient, à l'origine, simplement talutées.

Une des autres différences entre les défenses collectives urbaines alsaciennes et lorraines réside dans la forme des entrées de ville. Alors qu'en Alsace, la tour-porte de plan quadrangulaire massé correspond au seul modèle attesté, il existe en Lorraine une plus grande variété d'ouvrages d'entrée : la porte à corps central flanqué de deux tours coexiste avec les portes flanquées d'une seule tour et avec des tours-portes. Sarreguemines semble être la seule ville de l'espace lorrain actuel exclusivement desservie par des tours-portes.

En Alsace, les dispositifs d'arrêt reposent presque systématiquement sur le couple formé par les vantaux et par la herse. En revanche, les ponts-levis semblent plus tardifs (à partir du XV^e siècle ?) et se répandre de façon assez limitée aux ouvrages avancés. En Lorraine, ce système paraît plus fréquent et plus précoce (dès le XIV^e siècle ?). Des mâchicoulis permettent d'y battre les portes en tir fichant.

En Lorraine comme en Alsace, les dispositifs de flanquement sont extrêmement variés. Il apparaît toutefois clairement que les tours, lorsqu'il y en a, sont, de préférence, placées aux angles et aux brisures saillantes des murs. Il s'agit principalement de tours circulaires, semi-circulaires, en fer à cheval et quadrangulaires, fréquemment ouvertes à la gorge, notamment en Lorraine, où les fronts de défense rectilignes sont généralement flanqués de tours semi-circulaires. Les tours pentagonales sont exceptionnelles. Elles sont attestées à Rambervillers en Lorraine et à Riquewihr en Alsace. En revanche, les tours en éperons ne sont signalées qu'à Vaucouleurs en Lorraine. Par ailleurs, la Lorraine est caractérisée par la présence de tours de dimensions importantes (dites « Grosses Tours »), de plan circulaire ou polygonal, parfois installées sur des éminences topographiques. Elles sont interprétées, avec réserve, comme des tours maîtresses, susceptibles à la fois de jouer le rôle de réduit défensif et de marqueur symbolique, manifestant ainsi la puissance des constructeurs.

L'armement des enceintes urbaines pour la défense active repose essentiellement sur les archères et sur les parapets crénelés. Contrairement à la Lorraine où les archères sont aménagées dans l'épaisseur des courtines et dans les tours de flanquement, les archères sont, en Alsace, exclusivement placées aux étages des tours-portes et dans les tours.

Le développement et la diffusion des armes à feu, à partir de la deuxième moitié du XIV^e siècle, sont accompagnés d'une adaptation des systèmes défensifs médiévaux. On observe cependant que les principes constructifs des enceintes urbaines évoluent peu, jusqu'à la fin du XV^e siècle au moins. Dans la plupart des cas, les seules adaptations ont consisté, en Lorraine comme en Alsace, à aménager un orifice circulaire dans une archère, ou à doter les nouveaux ouvrages d'archères-canonniers. À Strasbourg, on observe un accroissement à peine sensible de l'épaisseur des murs construits entre le dernier quart du XIV^e et la fin du XV^e siècle, ainsi qu'un léger élargissement des fossés. On assiste par ailleurs au doublement des lignes de défense et au renforcement des accès, au moyen de portes avancées et de barbicanes, désormais pourvus de ponts-levis.

2.2.2.2. Les abords de l'enceinte³

D'un point de vue comparatif, la question des abords de l'enceinte est plus complexe à appréhender, dans la mesure où les aménagements sont extrêmement variables selon des sites et les villes considérées et qu'ils sont partiellement dépendants de contraintes géographiques (relief et réseau hydrographiques) et anthropiques (modalités de l'occupation préurbaine).

Il n'est pas question de développer ici l'ensemble des résultats obtenus dans le cadre de cette approche synthétique. Tout au plus peut-on préciser que l'effort a principalement porté sur la caractérisation des éléments de topographie urbaine localisés aux abords interne et externe du mur d'enceinte, selon une grille d'analyse dans laquelle les édifices castraux ou religieux, les cimetières, l'habitat civil et les structures de production, font chacun l'objet d'un développement particulier.

Au terme de cette enquête, il apparaît que les abords extérieurs sont essentiellement réservés à des activités artisanales, qui, dans le cas des moulins et des pêcheries, peuvent être en relation avec les fossés.

En revanche, les aménagements *intra muros*, en perpétuelle mutation, présentent une plus grande variété d'aménagement en rapport avec les fonctions politiques, religieuses ou économiques de la ville médiévale.

L'accent a par ailleurs été mis sur les espaces non bâtis à vocation agro-pastorale, pour lesquels on ne dispose que de peu d'éléments d'information et dont l'appréhension ne peut faire l'économie d'une approche paléo-environnementale.

3. Conclusion

Les résultats obtenus dans le cadre de ce projet collectif de recherche ne doivent pas occulter un certain nombre de questions qui restent en souffrance. Les observations sont en effet le plus souvent ponctuelles et la qualité des informations est variable selon la nature et les conditions d'intervention.

De façon plus générale se pose le problème de la représentativité des dix-huit villes étudiées, qui correspondent à moins de 10% du réseau urbain médiéval, et dont la sélection a, en grande partie, été conditionnée par les sources disponibles.

Parmi les principales questions qui restent en suspens, l'existence de remparts, autrement dit de structures en terre précédant les enceintes en pierre, n'est pas encore clairement démontrée, même si de rares indices archéologiques vont en ce sens en Alsace. En Lorraine, il n'y a guère que des présomptions fondées sur des sources manuscrites ou sur des relevés micro-topographiques.

De même, il est encore trop tôt pour envisager une chrono-typologie régionale des enceintes maçonnées. Leur datation est en effet souvent approximative en raison du nombre insuffisant d'indices de datation absolue et reste encore trop souvent dépendante des mentions écrites, avec toutes les incertitudes qu'elles peuvent induire.

À défaut d'apporter des réponses toujours satisfaisantes, le projet aura eu le mérite d'attirer l'attention sur le profit à poursuivre les investigations archéologiques et de poser des questions qu'il faudrait approfondir dans les années à venir.

Plutôt que d'établir un véritable programme de recherche, il convient peut-être de dégager quelques pistes susceptibles de contribuer au développement et au renouvellement des connaissances.

Il serait bien sûr, en premier lieu, souhaitable de poursuivre l'effort entrepris en l'élargissant aux autres villes ayant fait l'objet d'interventions récentes et qui, pour des raisons diverses, n'ont pas été traitées dans le cadre de cette étude.

Les résultats du projet ont eu pour principal effet de montrer que les enceintes des villes de dimension moyenne ou modeste méritaient d'être traitées avec un soin particulier, au même titre que les grandes agglomérations qui, jusqu'à présent, avaient tendance à focaliser l'attention des chercheurs.

L'étude a par ailleurs montré que les études archéologiques de bâti, portant sur un patrimoine monumental qui se réduit d'année en année, ainsi que les opérations concernant de petites surfaces, apportaient des informations parfois décisives pour la compréhension du processus de formation urbaine. C'est par petites touches que ces résultats ont pu être obtenus et il conviendrait, en ce sens,

³ Cette partie correspond à un condensé de la contribution de Charles Kraemer et de Jacky Koch, coordinateurs de la synthèse consacrée aux abords de l'enceinte (*In* : Henigfeld, Masquilier 2006 : 685-700).

de poursuivre, voire d'amplifier, la politique de prescriptions menée jusqu'à présent, même si ce constat va à l'encontre de la politique de programmation actuelle, qui tend à privilégier les opérations d'envergure.

D'un point de vue chronologique, la problématique mériterait non seulement d'être étendue aux périodes plus anciennes, même si les données archéologiques en ce domaine sont encore insuffisantes, et à l'Époque moderne, à l'image notamment des travaux amorcés sur les systèmes défensifs de Nancy ou de Strasbourg.

À moyen ou long terme, l'idée de constituer un atlas des villes fortifiées en Alsace et en Lorraine, permettant notamment de réactualiser les ouvrages existants, éventuellement développé sous la forme d'un système d'information géographique (SIG), est sans doute souhaitable. Resterait à définir par qui, dans quelles conditions et sous quelles formes.

Quelle que soit l'option envisagée, le développement d'un nouveau programme de recherche ne pourra se faire sans associer les différents organismes de recherche travaillant sur la ville et sur les systèmes défensifs. C'est ce que nous avons tenté de réaliser dans le cadre de ce projet collectif, dont les résultats doivent être considérés comme une première étape dans le renouvellement des connaissances sur une des principales composantes physique et symbolique de la ville médiévale.

Références bibliographiques

Himly 1970 : HIMLY (F.-J.). — *Atlas des villes médiévales d'Alsace*. Strasbourg, 1970. 133 p. : ill. (Publications de la Fédération des Sociétés d'Histoire et d'Archéologie d'Alsace ; VI).

Henigfeld, Masquillier 2006 : HENIGFELD (Y.) dir., MASQUILLIER (A.) dir. — *Projet Collectif de Recherche : Archéologie des enceintes urbaines et leurs abords en Lorraine et en Alsace (XII^e - XV^e siècle), rapport d'activité 2006*. 2 vol., à paraître dans un numéro spécial de la *Revue archéologique de l'Est*.

Pérouse de Montclos 1972 : PÉROUSE DE MONTCLOS (J.-M.) — *Architecture : principes d'analyse scientifique, méthode et vocabulaire*. 2 vol. Paris : Inventaire Général des Monuments et des Richesses Artistiques de la France, 1972.

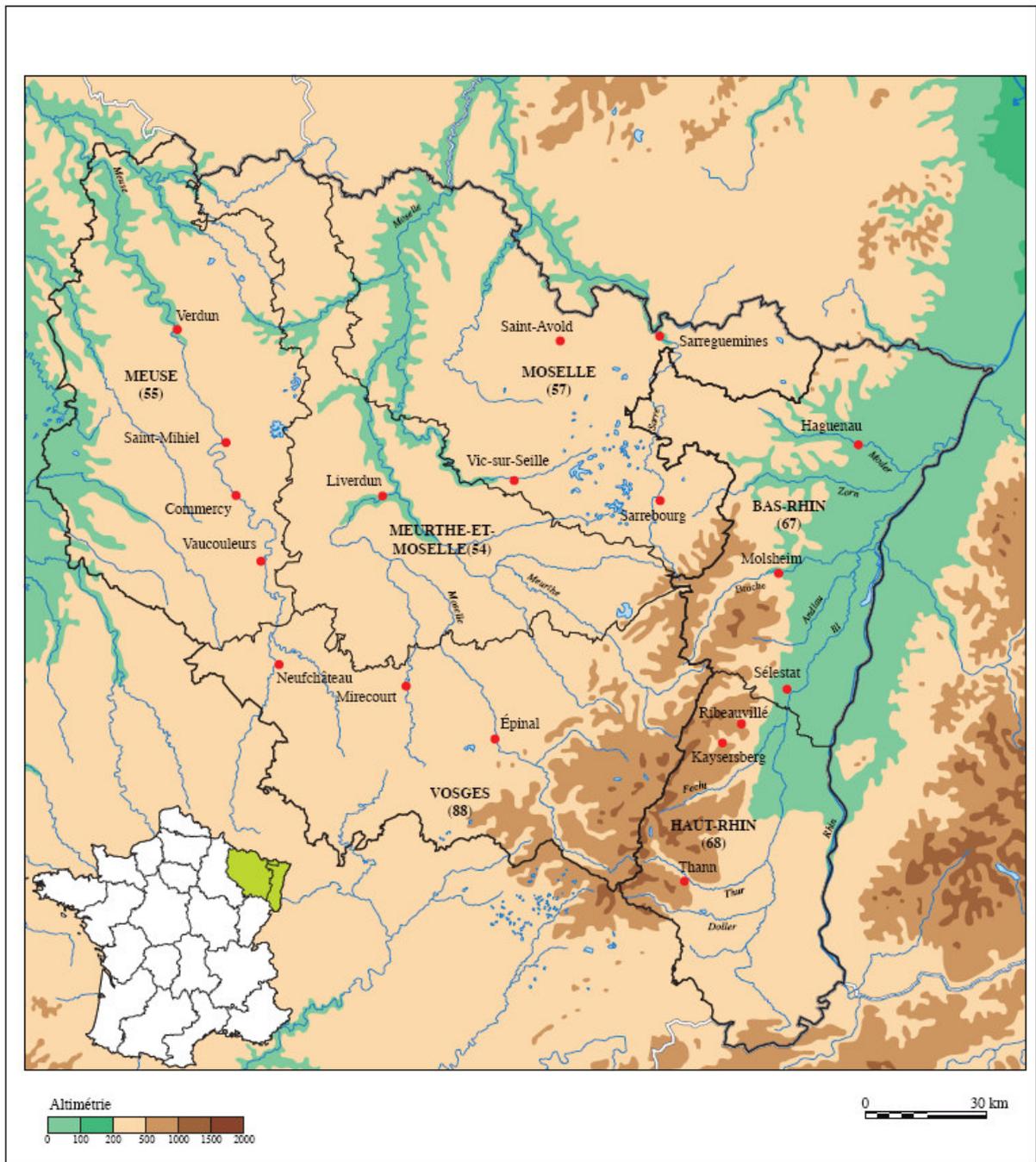


Fig. 1 - Carte de localisation des enceintes urbaines étudiées, échelle 1/1 500 000, DAO : H. Duval / INRAP.